

La Petite Tunisie

Téléphone 15-92

JOURNAL RÉPUBLICAIN SOCIALISTE

Téléphone 15-92

ABONNEMENTS :

| | Un An | Six Mois |
|---|----------------|----------|
| Tunisie, Constantine et Tripolitaine... | 10 fr. — 6 fr. | |
| France et Algérie..... | 12 » — 7 » | |
| Etranger..... | 15 » — 8 » | |

PAYABLES D'AVANCE

On s'abonne sans frais dans tous les bureaux de poste.

Rédacteur en chef : Em. LACROIX

RÉDACTION et ADMINISTRATION :

MARSEILLE. — 3, Rue Chevalier-Roze, 3. — MARSEILLE
TUNIS. — 2, Rue d'Italie et Hannon. — TUNIS.

INSERTIONS :

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En écho, 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1 fr. 50 la lig. Faits divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0 fr. 80 la lig. — Annonces diverses en 4ème page, 0 fr. 40 la ligne.

PAYABLES D'AVANCE

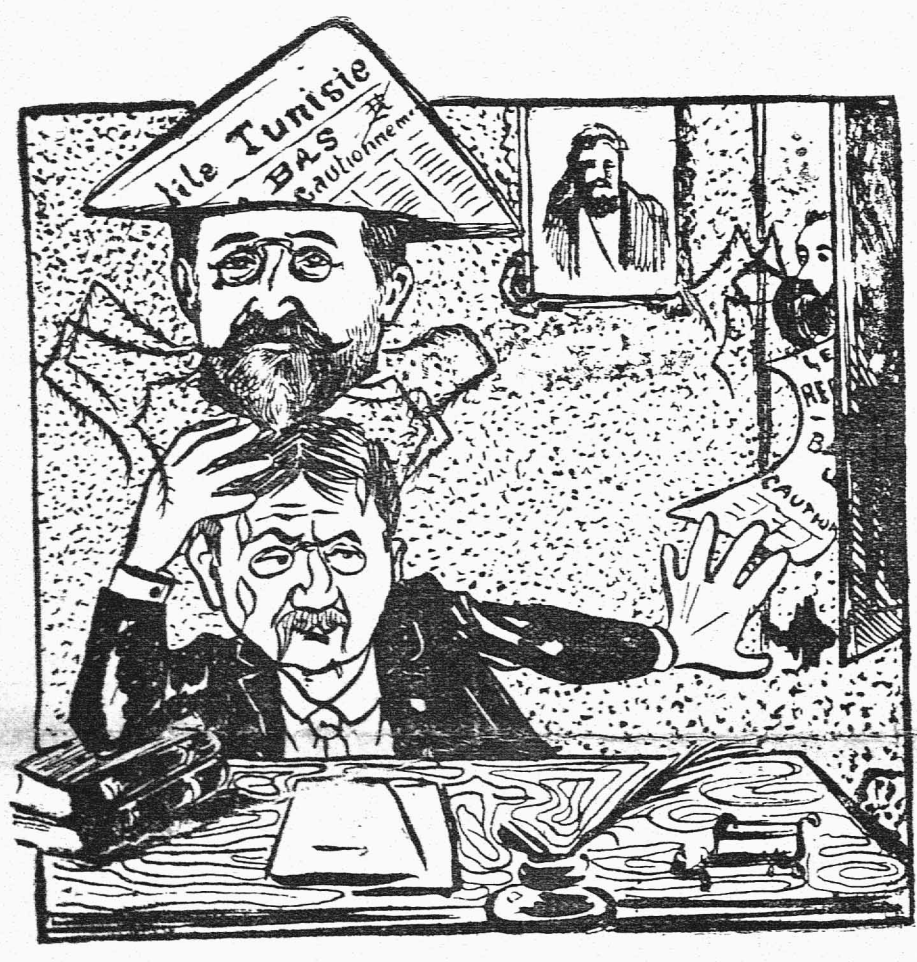
Les annonces sont reçues à Marseille, chez M. ALLARD, 4, rue du Beausset et dans toutes les grandes agences ; à Tunis, Paris, et Marseille, aux bureaux du journal.

LA PETITE TUNISIE paraîtra en France tant que le cautionnement antirépublicain sur la Presse sera maintenu en Tunisie

ENCORE LE COLONEL AUROUSSEAU !

L'ARAIGNÉE !

(par Japhet)



Mon Dieu ! Quelle scie !....

Le Pain des Vieux Jours d'un Colonel !

Avec tous nos confrères, nous protestons de toutes nos forces contre le silence obstiné, gardé dans l'affaire de ce colonel Arousseau, directeur de l'administration militaire beylicale, mis aux arrêts de forteresse, par ordre du général commandant la division d'occupation de Tunisie.

Ce silence fait malheureusement beaucoup jaser dans notre cosmopolite Tunis et les langues généralement portées à médire allant bon train, on finit par faire de cet officier supérieur un faussaire et un voleur ayant détourné des sommes considérables, dépassant, dit-on, le demi-million, tandis qu'il n'est peut-être pas si criminel qu'on le proclame.

Un journal algérois, dont les informations tunisiennes sont généralement très sûres, parce que puisées à bonne source, énumère les propriétés connues que le colonel aurait achetées sur ses... économies.

1. Une propriété au Bardo, près Tunis, d'une valeur de cent mille francs ;

2. Une Olivette à Sfax, d'une contenance de 2.000 hectares, sur laquelle trente cinq mille francs auraient été dépensés.

Il ajoute qu'une dot, assez grosse, a été donnée à sa fille aînée naturellement sans

léser la part de ses quatre autres enfants.

Et, enfin, dit-il, on lui attribuerait quelques immeubles à Bordeaux.

Certes, le magot est important et si ce colonel possède aujourd'hui tout cela, alors qu'il y a une quinzaine d'années on ne lui connaissait que sa solde de capitaine, on peut aisément dire qu'il a su faire fructifier ses économies... mais voilà, sont-ce bien des économies ou des fonds puisés dans la caisse de l'Administration qui ont constitué ce pain des vieux jours, pour parler comme Cornély ?

C'est ce que l'enquête pratiquée, il y a quelque temps, par un contrôleur, a dû faire connaître à l'honorable général Roux, qui a dû se voir dans la triste et pénible nécessité de faire mettre aux arrêts de forteresse cet officier supérieur en attendant les ordres d'en haut.

Aussi, il apparaît nettement à tous, que la culpabilité du colonel Arousseau doit être bien établie en raison de la mesure excessivement grave prise à l'égard de ce chef de service, officier de la Légion d'honneur.

Dans ces conditions, il nous est permis de nous demander si les ministres compétents de la guerre et des affaires étrangères oseront, comme on l'insinue dans certains milieux, soustraire un accusé des griffes de la justice qui l'attend.

Ce serait réellement par trop révoltant alors qu'on

voit journellement de malheureux soldats traduits en conseil de guerre pour des peccadilles et subir les rigueurs du Code.

Ici, il ne s'agit pas de fautes contre la discipline, mais de faits excessivement graves qui appellent le grand jour du Conseil de guerre qui, seul, peut condamner ou absoudre si l'accusé est innocent, ou mériter des circonstances atténuantes pour les crimes qui lui sont reprochés.

Mais avec un gouvernement franchement et sincèrement républicain comme la France en possède un, actuellement, nous avons pleine et entière confiance et doutons fort qu'on tente quoi que ce soit pour soustraire même un colonel à la justice, malgré les « manches de son dolman » ornées.

Certes, notre amour-propre de français, en ce pays où nous sommes noyés sous le flot étranger, en souffrira cruellement de voir un officier supérieur, peut-être le premier dans les annales de l'armée, en tout cas, le premier en Tunisie, venir choir au banc d'infamie sous une telle accusation.

Mais en République, il ne peut y avoir de caste au dessus des lois et si le colonel Arousseau a aussi gravement manqué à ses devoirs, il subira le sort commun, en attendant le châtement qui ne peut manquer d'intervenir d'autant plus sévèrement que le coupable était plus haut placé.

LA RÉDACTION.

Malgré la dissolution de leurs ordres, les salésiens, maristes et autres frères de la Sainte famille de Belley ou d'ailleurs avaient cru pouvoir se moquer de la loi en la tournant et continuer, en Tunisie, sous une prétendue sécularisation ou une fausse sortie de leurs congrégations, le commerce d'enseignement qui leur avait si bien réussi puisqu'ils avaient pu faire construire des immeubles dans le genre de celui que tout le monde connaît au bas de la rue d'Italie, à Tunis.

Mais le Conseil de l'Instruction publique réuni sous la présidence du directeur général de l'Enseignement, pour vider les oppositions formées par divers contrôleurs civils qui s'étaient opposés à l'ouverture de plusieurs écoles, a déjoué ces petites combinaisons en rendant, pour chacune des demandes, un jugement qui met fin à la prétendue sécularisation et sur lequel il n'y a plus à revenir.

Cela a dû faire verser bien des larmes dans le clan de la calotte.

Les Aubry, Boyer et autres peuvent boucler leurs malles et peuvent aller ailleurs conspuer la gueuse.

Cependant ils auraient encore un moyen de prouver qu'ils ne sont plus congréganistes.

Il y a, de par Tunis, maintes jolies filles assidues de sacristies qui ne de-

mandent qu'à convoler en justes noces, même avec un détroqué.

Pourquoi ne font-ils un choix et mènent-ils à l'autel l'élu de leur cœur !

C'est ça qui en boucherait un coin au Conseil de l'Instruction publique !

LA CONFÉRENCE BATARDE

Tout le monde sait tout le bien que nous pensons de l'institution tunisienne, naturellement bâtarde, qu'on dénomme Conférence Consultative.

C'est une espèce de parlotte d'une inutilité absolument reconnue même par ceux qui en font partie, pour la bonne raison que le Gouvernement n'agit qu'à sa guise et ne tient compte que des vœux émis dans le sens où il les a conçus ; les autres, s'ils ne sont pas jetés au panier, sont remisés dans les cartons et l'on n'en entend plus jamais parler.

D'autre part, l'ordre du jour est soigneusement trié par le ministère des Affaires étrangères, le résident général, accepte ou rejette impitoyablement les demandes qui n'ont pas l'heur de leur convenir.

On voit par cette façon cavalière de procéder, le rôle que jouent les conférenciers, véritables mameluks qui ont assez peu d'indépendance pour jeter à la tête du gouvernement un refus d'assister à une comédie dont ils sont les pantins.

Nous avons déjà, autrefois, indiqué ce remède pour forcer le gouvernement central à nous doter d'un Conseil colonial élu par le suffrage universel, mais composé de timides, de craintifs et de quémandeurs ; les membres de la Conférence n'osèrent aller jusque là préférant, disaient quelques-uns d'entre eux arriver au résultat désiré par la persuasion. La bonne blague !

A l'annonce de la nomination de M. Pichon, nous aussi, nous crâmes longtemps à la fin prochaine de la Conférence Consultative, car nous nous figurons retrouver en lui, le républicain d'extrême-gauche que l'on avait connu aux côtés de Clémenceau !

Pas plus que le cautionnement des journaux n'a été aboli depuis qu'il l'a pourtant solennellement promis, pas plus la Conférence Consultative fera place à un Conseil colonial élu, réclamer à la Chambre même, par M. le député Puech, rapporteur du budget tunisien.

C'est le moment, ou jamais, pour la Tunisie, de demander avec l'honorable parlementaire, le rattachement de la Tunisie au département des colonies, car on ne s'explique plus, aujourd'hui, que celle-ci dépende d'un ministère aussi manifestement rebelle au progrès composé d'un personnel aussi peu républicain que possible et partant, adversaire de la démocratie.

L'homme assez indépendant pour demander le divorce de la Tunisie d'avec le ministère des Affaires étrangères, existe-t-il dans la Régence ?

Qu'il se montre.

MEDAILLON

UN MOT POUR UN AUTRE

Sur la fin du repas garçonner, les crus pétillants avaient délié les langues et émoussillé les intellects, histoires et bons mots pétaradés, gaulois et salés pour la plupart, comme il convient à une conversation de grands jeunes gens.

Lorsque ce fut au tour du substitut Leloqué d'exposer l'aventure amoureuse qu'il le fit le plus rire, il s'exprima en ces termes :

Ceci se passait en Algérie, à Alger même, où je jaisais au Parquet un stage ennuyeux, et où je me dédommageais de l'uniformité des dossiers poudreux dans la recherche d'aventures dont le petit dieu au carquois ferait les frais.

Au nombre de mes faciles conquêtes, je me souviens d'une moukèrre que je raccolai un soir dans une ruelle de la ville haute, et à qui j'offris sans hésiter une place dans mon plumard.

En un français que répudieraient les ruminants d'Espagne eux-mêmes, elle accepta, et nous voilà dans une chambre d'hôtel, où elle se conforma fidèlement à mes bizarres exigences, et tint superbement son rôle dans la pièce à deux que nous jouâmes.

Quelques minutes après, vanné, cela se comprend, je proposai :

— A présent, on va dormir ?

— Oui, m'siou, fut la réponse satisfait que me fit Khdiya.

Malgré cela, j'ai pu me soulever, je me sens touché par la belle, qui me susurre :

— Bizir, m'siou !

Quelque peu surpris par ce surcroît d'ardeur, je me prêtai tant bien que mal à ce que je croyais être ses exigences, et je m'appretais à me rendormir après, lorsque la voilà qui reprend plaintivement :

— Bizir, m'siou !

— Ah ! mais, dites-donc, ma fille, j'en ai assez, à la fin du compte ! On ponce, ah ! mais non !...

Mais elle, têtue, qui réitère de plus belle, presque pleurant, son monotonie :

— Bizir, m'siou !...

Cela commençait à me raser, et j'allais me fâcher, lorsque Khdiya, éclatant en pleurs et sans se défaire de son éternel « Bizir ! » me bouscule, saute à bas du plumard, et....

Savez-vous ce que cette moukèrre désirait ? Je vous le donne en mille ! Tout simplement le pot de chambre !... Elle avait envie de... et ne parvenait pas à ouvrir la table de nuit !...

Jacques CŒUR.

NOS ÉCHOS

La presse tunisienne a raconté, ces jours derniers, l'histoire de ces deux entrepreneurs qui s'étaient entendus, avant de prendre part à une adjudication, pour faire le moins de rabais possible.

Les cas ne sont pas rares en Tunisie. Et on peut même dire qu'il n'y a guère d'adjudications qui ne donnent lieu à des contrats de ce genre, seulement les contractants ont soin de ne pas se laisser pincer.

C'est surtout dans les adjudications forestières que le scandale est par trop criant, seulement l'administration doit avoir les oreilles bouchées et les yeux fermés car elle ne s'aperçoit jamais de rien.

L'article de fond d'un de nos derniers numéros était consacré aux attermoissements que met le conseil municipal de Tunis à accorder la subvention de 15 mille francs qui lui est demandée en vue d'organiser un grand concours musical à Tunis en 1904.

Or, un de nos rédacteurs ayant réussi à prendre à ce sujet une interview express à un des vice-présidents de la

Actuellement **GRANDE MISE EN VENTE** des nombreuses Occasions de la Saison

municipalité, il lui fut donné l'assurance qu'on allait donner le plus tôt possible satisfaction aux intéressés.

Comme quoi tout vient à point... etc.

Nous avons appris avec une véritable tristesse la mort de notre compatriote Rombi, l'infortuné mécanicien du Bône-Guelma, victime de l'accident de chemin de fer du 2 septembre dernier.

Le grand Manitou de Tunis s'étant demandé, dans sa feuille sabbatale, ce que venait faire notre sympathique confrère Pierre Omessa à la tête de l'Union des Marchands, s'est attiré de la part de ce dernier, une réponse digne, courtoise, et non exempte de satire, qu'il insère dans son journal, un peu à contre-cœur.

M. Omessa y exprime, entre autres, son étonnement que l'Union des Travailleurs Français lui ait fait le même honneur n'étant pas ouvrier.

Au fait, oui, pourquoi ?

On nous prie de demander à M. le Directeur de la Sûreté, si certain cercle, voisin de notre bureau de Tunis, est en règle avec la nouvelle loi qui le régit.

Des renseignements qui nous sont donnés, il résulte que personne ne paie aucune cotisation, et chacun entre dans le cercle comme chez lui, sans aucune admission. C'est une vraie foire.

Cela nous est parfaitement égal, chacun étant libre d'aller se faire plumer ou bon lui semble, mais encore, faudrait-il qu'il y ait égalité pour tout le monde de tenir salle de baccara.

On se souvient, sans doute, que l'un des arguments des défenseurs de Dreyfus qui émut le pays et même le monde et amena sa nouvelle comparution devant le Conseil de guerre de Rennes fut que Dreyfus avait été condamné par ordre.

Dans un récent procès qui se déroulait ces jours derniers devant le tribunal de... mettons Chandernagor, l'unique témoin qui répondait à l'appel de son nom, fit preuve d'un manque de mémoire tellement accentué, tellement manifeste, que l'on ne pouvait se demander si cet individu avait bien toute sa raison ou s'il n'était pas sous une influence plus forte que sa volonté.

A Dieu ne plaise d'insinuer qu'il obéissait à des ordres donnés et exécutés fidèlement et ponctuellement dans la crainte de la perte du pain quotidien, mais réellement, il faut avoir un sacré estomac pour assumer une responsabilité aussi grave.

A sa place, nous ne dormirions pas tranquille, car il y a encore des juges à... Chandernagor et même ailleurs.

Il nous revient que M. François, le sympathique juge suppléant nommé récemment procureur de la République à Lombez, serait prochainement appelé à un autre poste en Algérie ou en Tunisie, son remplaçant à Lombez aurait été déjà nommé.

M. Léal, directeur de la Sûreté publique est parti pour la France par un des derniers courriers de la semaine dernière.

On en a conjecturé que ce haut fonctionnaire pourrait bientôt quitter la Tunisie.

Ce que nous pouvons affirmer, c'est que le bruit courait, en octobre dernier, dans les bureaux de la préfecture de police à Paris, que M. Léal devait être nommé contrôleur général, mais on ne disait pas s'il quitterait ou non son poste en Tunisie.

La famille de M. Clément, le sympathique propriétaire du Café de Tunis vient de s'augmenter d'une gentille et robuste fillette.

Tous nos compliments.

Le Petit Bizertin se demande si Bizerte va aussi avoir son pendant à l'affaire Arousseau comme certains bruits tendraient à le faire supposer.

Décidément ça menace de tourner à l'épidémie.

Et la Tunisie va-t-elle jouir bientôt du triste privilège de posséder la crème des officiers véreux ; de même qu'elle possède déjà un choix varié de fonctionnaires di primo cartello ayant dû venir se réfugier ici ?

Nous apprenons avec plaisir que M. Perkins, l'honorable directeur de la

Cie du gaz et des Eaux de Tunis vient d'être nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Nous le prions d'accepter nos vives félicitations.

Nous félicitons bien sincèrement l'ami Bénédite, et sa jeune femme qui ont eu la joie d'avoir un fils, à qui ils ont donné les prénoms de Léonce-Raoul.

Après réflexion, M. Pichon a fini par comprendre le bien fondé de la proposition de notre confrère Pierre Omessa, délégué au 3^e collège, demandant un conseil de discipline qui pourrait être institué auprès de chacun des services tunisiens de la Régence, et la réglementation générale des congés et l'attribution des indemnités de départ, de licenciement ou de déplacement.

Nous ne nous attarderons pas sur le changement d'opinion de M. Pichon, qui nous y avait habitués. Ce qui est préférable que l'entêtement bête d'un Millet.

A cet effet, une commission vient d'être instituée ; elle est composée des sous-directeurs des grandes administrations, et placée sous la présidence du secrétaire général adjoint du gouvernement tunisien.

Nos félicitations à M. Pierre Omessa.

Avec tous nos confrères, nous nous élevons contre la prétention des avocats défenseurs de Tunisie de vouloir jouir des nouveaux avantages qui viennent d'être conférés aux avoués de France.

Non seulement ceux-ci paient leurs charges, mais encore ils ne jouissent d'aucuns des privilèges des défenseurs tunisiens qui font une véritable concurrence aux avocats.

Il serait même temps, aujourd'hui, que le barreau de Tunis compte un nombreux personnel, d'enlever aux avocats-défenseurs le droit à la parole ainsi que cela a lieu dans certains tribunaux d'Algérie où l'on ne nomme plus d'avocats-défenseurs mais des avoués.

De même les avocats devraient être strict de... l'avocat au lieu d'avoir, le plus souvent, un véritable cabinet d'affaires... quelquefois véreuses.

NOUVELLE A LA MAIN

— Pourquoi les fervents de la dive bouteille jubilent-ils en temps de guerre et d'émeute ?

— Parce que l'on y est obligé de se cacher dans les caves, et que cela permet aux disciples de Bacchus d'y boire goulument, à même la bonde !...

Chaussures de Chasse, brodequins cousus main et tout cuir, depuis 9 fr. 50, guêtres, moletières. Maison E. Faure et Cie, 14, rue d'Italie.

M. le docteur Cardoso, chirurgien titulaire à l'hôpital italien, de Tunis, spécialiste pour les maladies des oreilles, du nez, de la gorge, reçoit tous les jours, de une heure à deux heures, rue Hannon, 2.

Traitement spécial des végétations adénoïdes — Intubation dans la diphtérie.

Une Protestation

D'après la Dépêche Algérienne on aurait trouvé dans un des dossiers des Humbert, le nom de M. Pichon, résident général à Tunis, parmi les commensaux habituels du château des Vives-Eaux.

Immédiatement, M. Pichon s'est empressé d'envoyer aux journaux tunisiens un communiqué pour déclarer qu'il n'avait jamais assisté à aucun de leurs dîners, ni à aucune de leurs chasses et que de plus il n'avait jamais mis les pieds chez eux, cependant, il avoue qu'il avait une fois à une de leurs soirées, vers 1889, il a décliné cette invitation et n'en a jamais reçu d'autres.

Nous nous demandons l'utilité de ce communiqué.

Est-ce parce que les Humbert sont aujourd'hui en prison que tout le monde les renie ?

A l'époque dont parle M. Pichon, en 1889, non seulement Frédéric Humbert, était le fils d'un personnage considérable dans la République, sénateur, ancien ministre de la justice, mais encore il était député et par conséquent collègue de M. Pichon qui venait d'être réélu ; de plus, Frédéric faisait partie du groupe radical-socialiste qui voisinaient avec celui d'extrême-gauche, auquel appartenait M. Pichon et dont les bulletins de vote cultivaient ensemble les ministères.

D'autre part, à ce moment, jamais personne n'avait pu se douter que l'or qui ruisselait de toutes parts entre les mains de cette famille, provenait d'escroqueries.

Dans ces conditions quel besoin de venir nier des relations même si on n'en a pas eu ?

CHRONIQUE POÉTIQUE

Le brave M. Ferdinand Huard semble avoir fait souche de pindares tunisiens, des bons, cela je vous l'assure. Nous avons eu D. A. Guelfi avec son *Seuil du Temple* aux belles envolées ; le docteur des Hyères, dont les *Premiers Essais* révélèrent l'an dernier un poète de race, et, tout récemment encore, Rabbit Elerneb (*l'Éleveur de lapins !* drôle de pseudonyme, tout de même...) nous donnait un *Livre des Bédouins*, qui dénote un favori des Muses.

M. des Hyères, à qui ses loisirs permettent de délaissier de temps en temps la lancette et les diagnostics pour la lyre, nous fait tenir une charmante brochure, tirée à merveille par l'imprimerie Sjaxienne, où il a réuni vingt-cinq poésies impeccables et de belle allure.

Le fond n'y cède en rien à la forme, ainsi qu'on peut le constater par le suivant sonnet :

VISION BLAUCHE

Je vous ai rencontré au sortir de l'Eglise :
Nous nous sommes croisés sur le même chemin ;
Mon admiration vous fut une surprise :
L'eau bénite tremblait encore à votre main.

Je vous suivis des yeux ; votre figure exquise
Oh le cloître avait mis ses blancheurs de jasmin,
Votre démarche lente et votre robe grise
Me laissent rêver jusques au lendemain.

C'est un sentiment, vous le devez comprendre,
Qu'il se mêlait un peu de cette pitié tendre,
Que l'aveil rayonnant garde pour le Petit ;
Mais il était si pur, si frais, si plein d'aurore,
Qu'en mes jours d'ennuis, lorsque j'y pense
Je crois être meilleur pour l'avoir senti.

N'est-ce pas que M. des Hyères est un véritable chantre des Grâces, et un véritable poète.

A. S.

BILLET DE SEMAINE

Au Citoyen de... Chandernagor qui fut l'heureux possesseur du beau Cabot... « Childebert ».

On m'affirme, distingué monsieur, qu'au don rare et précieux d'avoir possédé Childebert dans votre chenil, vous en joignez un autre, commun, très commun, celui d'avoir un penchant effréné, immense pour la dive bouteille en général et pour le quinquina en particulier, ce dont je vous félicite.

On me dit, en outre, heureux homme que, tranquille et paisible dans votre état normal, vous devenez, dès avoir ingurgité quelques lampes de clair, un ourde de guerre, et même, le dois-je croire, une manière de Ravachol, nourrissant les plus noirs desseins ; à telles enseignes qu'une nuit sans lune, en un gros accès de delirium très mince, vous tentâtes, courant sur les brisées des citoyens de Paterson, de réduire à néant le casino de certaine station balnéaire et thernaie, au moyen de dynamite.

Vous ne commîtes heureusement pas votre machination infâme, dissuadé par des amis, qui agitèrent à vos yeux troubles d'une piquette frelatée, le spectre du couperet de Guillotin.

Ce n'est pas tout. Aux qualités enviables d'anarchiste et d'ivrogne, vous joignez celle de travestisseur de vérités... Ne vous récriez pas, je prouve !

A un récent procès que la vindicte officielle fit tenter à... Chandernagor, à un publiciste du cru, dont la franchise est la moindre qualité, à propos, non de bottes, mais d'agrégat de rivière, vous fûtes témoin asserrément.

Témoin à charge, bien entendu, témoin par ordre, cela va sans dire ; et convenez qu'il est bien difficile de faire marcher de front cette dernière qualité avec celle de témoin véreux.

Et, pour le démontrer, vous mentîtes effrontément, comme onques artiste es molaires ne mentit. Vous niâtes jusqu'à l'évidence, Mossier l'anarcho !... Et, non content de mentir, vous fûtes impoli ; vous vous fîtes méprisant et austère.

Mais vous baissâtes la voix en parlant incongrûment du prévenu, car vous n'ignoriez pas le défaut auditif de cet individu, comme vous l'appelâtes, qui vous eût, monsieur le quinquina, collé son robuste fond de chaussure, dans votre derrière charmant, s'il vous avait entendu.

Heureusement pour vous, qu'il ne le sut qu'après votre départ précipité !... N'empêche que l'individu veut bien vous prévenir, en sa charité ineffable, que vous avez d'ores en avant, à mettre un frein à votre élocution falote.

Sans cela, gare à la lune !...

Armand SOURIRE.

La Presse Coloniale

Au dernier Banquet du Syndicat. — La taxe postale. — Paroles de Ministre

Mardi 10 novembre dernier, la presse coloniale française a donné son banquet annuel au Palais d'Orsay. Notre intention n'est pas d'en donner un compte rendu détaillé et fastidieux : la presse spéciale l'a déjà fait.

Disons cependant que ce banquet, présidé par M. Gaston Doumergue, ministre des colonies, assisté de M. le général André, ministre de la Guerre, et de M. Paul Vivien, président du Syndicat, avait réuni une assistance aussi nombreuse que choisie, faite de députés, de sénateurs, d'anciens ministres et de notabilités de toute sorte.

Nous insisterons sur les discours qui furent prononcés sur la fin du banquet par M. le ministre des colonies et par M. Paul Vivien. Celui-ci rappela le succès de l'exposition d'Alger qui fut l'œuvre du Syndicat. Il aborda ensuite l'impôt exorbitant qui pèse sur les journaux coloniaux, sous le nom de taxe postale, et la perception continue et consciencieuse par le fisc, pour transporter un journal, à peu près ce que le lecteur doit déboursier pour l'acheter : c'est un impôt de 100 %. Après avoir abordé diverses autres questions d'intérêt colonial, M. Vivien cède la parole à M. Doumergue, lequel, en parlant de la presse coloniale, fait preuve d'un esprit libéral vraiment moderne, dont devraient s'inspirer M. Delcassé et M. Pichon, pour la suppression tant réclamée du cautionnement à bref délai.

En matière coloniale, a dit en substance M. Doumergue, la presse a à créer une nouvelle mentalité, et pour cela il faut aller étudier sur place ; on ne voit pas les choses du même oeil aux colonies que dans la métropole : la connaissance du milieu élargit les idées.

La Presse coloniale, a un rôle prépondérant à jouer, maintenant que, grâce à son domaine colonial, la France s'est élargie et que l'on a pris l'habitude de regarder au delà des frontières. Elle est la collaboratrice du ministre à qui elle signale ce qui peut manquer dans les rapports des fonctionnaires.

Elle fait pénétrer dans le gros public cette vérité que la France est une nation grande, puissante et forte, qui a créé en quinze ans un empire colonial comme il n'en existe aucun, même chez les peuples que l'on prétend plus colonisateurs que nous.

Après de telles paroles d'un ministre en exercice, la presse de toute une colonie française continuera-t-elle à être odieusement haïlonnée ? Persistera-t-on après l'aveu de M. Doumergue, de l'utilité indéfinissable des journaux d'outre-France, à empêcher leur éclosion, leur nombre, à limiter leur liberté de dénoncer les abus, les scandales du genre de celui du colonel Arousseau, par l'institution d'une infâme condition pécuniaire ?

Il n'est pas possible que cela soit. Les paroles de M. Doumergue sont un programme, et ce programme, il faut qu'on l'exécute.

Espérons qu'avant qu'il soit peu, la presse tunisienne soit enfin affranchie, et que son régime d'esclavage soit aboli.

Quand vous déciderez-vous donc, M. Pichon ?

DIXI.

L'Œuvre de M. JONNART

Grâce aux efforts persistants de son gouverneur général, l'Algérie va enfin être mise en possession de ses chemins de fer.

C'est un résultat important pour l'avenir et la prospérité de la belle colonie, véritable joyau, qui fait l'admiration du monde entier, autrement que la Tunisie.

Avec les cinq ou six compagnies qui se partagent le réseau des voies ferrées algériennes, la colonie n'y trouvait pas toujours son compte, car le bénéfice des lignes productives allait dans la poche des actionnaires au lieu d'être réparti sur celles des moins bien partagées, et qui, par suite, étaient exploitées de façon trop sommaire, sans utilité pour les régions traversées.

La réunion de toutes les compagnies en une seule, avec l'unification des tarifs aux plus justes prix, et la suppression des états-majors permettra d'opérer d'importantes améliorations et d'achever les lignes réclamées par la colonie, dont l'utilité n'est pas discutable.

Aussi, peut-on dire que M. Jonnart a bien mérité de l'Algérie.

Par suite du rachat, la Compagnie Bône-Guelma perdra la partie de son réseau qui se trouve en Algérie, elle deviendra une ligne exclusivement tunisienne, et n'aura plus de raison d'être.

tre désignée du nom des deux villes qui seront distraites à son exploitation.

Nous aurons à ce moment à lui formuler quelques réclamations qu'elle s'empressera d'accorder pour ne pas rester en état d'infériorité sur la Compagnie Algérienne.

Un Disciple de Tolstoï

Les dépêches annoncent qu'un disciple de Tolstoï, M. Stewart Gray, vient de poser sa candidature pour le mandat législatif de Kent, devenu vacant. Il s'est présenté aux électeurs dans le modeste costume qui convient à un fidèle du grand moraliste russe, c'est-à-dire revêtu d'une longue blouse en toile de sac, comme celle que porte Tolstoï dans toutes les effigies que nous avons de lui.

M. Stewart Gray habite une petite case dans une ferme, près de Turnbridge-Nells, et s'il ne l'a pas dénommée « Yasnaï-Poliana », pour avoir un point commun de plus avec son idole, c'est sans doute qu'il a oublié. Enfin, il vit uniquement de légumes qu'il cultive lui-même sur un lopin de terre. Tous les chemineaux qui passent sont bien accueillis. Mais comme il n'a pas de chambre à leur donner, M. Stewart Gray a installé dans sa propre case un hamac où l'hôte peut passer la nuit.

C'est parfait, et nous aurions mauvaise grâce à critiquer la philanthropie de M. Gray. Il aura peut-être du désagrément avec les chemineaux, qui ne sont pas tout à fait tels que les a dépeints M. Richepin dans un drame qui a fait pleurer tous les bourgeois ; il constatera quelque jour, à son réveil, que l'hôte de la nuit lui a emporté les légumes, la blouse-sac ou les chaussures de son bienfaiteur. Et si M. Gray fait ses chaussures lui-même, comme Tolstoï, il aura pour un bout de temps à garder la case... Mais enfin, M. Gray reçoit qui il veut, et nous n'avons rien à y voir.

Nous sommes plus libérés pour nous enquérir de la façon dont l'élève de Tolstoï comprend les enseignements moraux du maître. Il ne suffit pas de porter une blouse pour se réclamer du penseur russe. M. Thivrier acquit une certaine célébrité avec la sienne, et jamais, au grand jamais, il n'avait fourré dans cette blouse un livre de Tolstoï. Mais si M. Gray prétend être un disciple véritable du moraliste de Yasnaï-Poliana, il lui faudra pratiquer quelques préceptes dont l'application n'est pas toujours commode dans la vie courante.

D'abord, il devra renoncer à se défendre contre l'injustice et la violence. C'est un des articles essentiels de la doctrine. On n'a pas le droit, sous prétexte qu'une personne abuse de sa force ou de son autorité pour vous molester, de se révolter et de rendre mal pour le mal. La résignation est la règle. Il faut tout attendre de la protestation tranquille et sereine du droit, de l'expansion et du rayonnement de l'idée de justice. Ainsi il pourra arriver à M. Stewart Gray d'être frappé au cours de la période électorale, et de voir proclamer son concurrent bien que son élection soit certaine... il devra s'incliner.

Ce n'est pas tout. Il lui faudra propager les doctrines du maître ; enseigner aux soldats qu'ils ne doivent pas porter les armes et aux prêtres que leur religion est incomplète et mauvaise. Ce faisant, M. Gray sera véritablement disciple de Tolstoï. Mais nous ne lui donnons pas longtemps pour être las de son apostolat — et pour laisser les autres. Les facultés intellectuelles de Tolstoï ne sont pas un article d'exportation. N'oublions pas qu'il est millionnaire, indépendant et écrivain de génie. Ces qualités-là se transmettent malaisément de maître à disciple.

Nouvelle Prosodie Française

On sait que la vieille prosodie a vécu. Les poètes fin de siècle et nouveau siècle ont surpassé la mesure et se moquent de la rime. Et comme nous vivons à une époque d'argent, où tout se traduit par des chiffres, voici que les versifiés admettent maintenant comme des colonnes de chiffres. Lisez plutôt :

Avant que des alexs suivant le sort commencent...
Je sorte de ce monde et m'en aille auprès...
L'espère, aussi longtemps que le siège de...
Vivre encore ; et, fidèle au vœu d'Henri...
Mette la poule au pot, revoil la rente...
Je veux sur mon tombeau la rose et le narc...
Je veux une épitaphe en ce genre : *Hic jacet*...
Quelqu'un qui, jusqu'à l'heure où lui vint la pit...
En dépit de la rime écrit des points...
Sur moi ne chantez pas trop tôt de *proprium*...
Peut-être qu'un beau jour en entendant le br...
Mes vers illustrent l'im-18 et l'im-12...
Doutez-vous ? Je dirai : Riez tout à vos...
Si vous voulez Corneille, ayez Louis...
Boileau, le législateur du Parnasse, avait pres...
senté l'ancien versifié de la poésie française quand il écrivit :

7 en 20 qu'un Parnasse...
S'il ne 100 point du ciel l'influence secrète,
6 son astre nais 100 ne l'a formé poète,
Dans son génie é 3 il est toujours captif.
100 la langue, en 1 mot, l'auteur le plus 10-20
Est toujours, quoiqu'il fasse, un méchant cor 20

Chronique Locale

Marseillaise et Tunisienne

Le manque d'espace nous fait remettre à vendredi prochain, la suite de notre étude sur la prison civile de Tunis, intitulée : « Au foyer de pestilence. »

A l'audience correctionnelle de mardi dernier, MM. les président et juges formant le Tribunal de Tunis (style du Palais), sans omettre M. le substitut Ytou, ainsi que l'assistance, ont eu l'occasion rare de se dilater la rate à gilet déboutonné.

On jugeait un vieil arabe mozabite, au chef braillant et aux cheveux blancs, accusé de vol de bétail. Ses réponses décousues, ses propos sans suite faisaient mal augurer de l'état mental du bonhomme... Lorsqu'au moment où M. Percheminey allait débiter ses *attendus*, voilà mon arabe qui est pris d'un tremblement mystique feint ou réel ; d'un geste brusque, il jette son turban et sa chéchia sur l'interprète ahuri, et d'une voix gutturale, crie plusieurs fois : « Ya Mohammed ! » ce qui veut dire : « O Mohammed ! »

On voit d'ici les têtes (oh ! pardon) de MM. le président et juges, etc... Il est superflu d'ajouter que l'accès prolongé d'intense hilarité qui les secoua tous, ne fut pas sans porter quelque peu atteinte à la respectabilité du Tribunal.

Il faut croire cependant que l'invocation du vieux *maoulou* à son prophète a été entendu par Raçoul Allah, car il fut acquitté haut la main.

Allez donc après cela nier l'efficacité de la prière et du simulacre de dévotion !

AVIS

Pour couper court à des bruits malveillants qui circulent, la Compagnie des Timbres gratuits de commerce, rue d'Espagne, 16, informe le public qu'elle n'a jamais eu l'intention de fermer ses magasins, où sont entassées des primes de toute beauté, qu'on peut visiter tous les jours.

L'INFLUENZA

Cette maladie mystérieuse, et terrible aussi parfois, a fait son apparition ces dernières années dans notre pays. Au moins, auparavant n'avait-on pas donné ce nom aux troubles que l'on désigne maintenant de la sorte, mais qui existaient tout autant. Le mal, en tous cas, déconcerte bien souvent les médecins et l'on est très fréquemment obligé, pour obtenir parfaite santé, d'attendre les beaux jours. Mieux vaut prévenir la maladie. Il suffit pour cela de conserver un sang parfaitement pur, c'est-à-dire de se purger par petites doses, mais répétées. Rien de mieux pour cela que de prendre, le matin à jeun, de temps en temps, un verre d'eau d'HUNYADI-JANOS qui convient à tous les estomacs, à tous les tempéraments, permet de ne pas changer le mode de vie, n'ébranle pas la santé, et vous fait passer l'hiver sans crainte de l'horrible « influenza. »

Spectacles et Concerts

Théâtre Municipal de Tunis

Contrairement à ce qu'écrivait un confrère, une indisposition nous a empêché d'assister à l'ouverture du Casino qui a eu lieu le 14 courant devant une foule qui s'arrachait le nombre trop restreint des places.

Dimanche, 15, devant une salle comble, la troupe d'opérettes a fait ses débuts par les *Cloches de Corneville*.

Comme nous l'avons dit, nous donnons notre opinion avec la plus grande impartialité, ceci dit pour nous bien placer et faire notre critique.

A tout Seigneur, tout honneur.

Mme Antoinette Marcel, possède une voix des plus agréables et, quoique débutante, a su se montrer digne de son rôle de Serpolette dans l'entrain endiablé qu'elle a mis dans le 2^e acte. Avec cela un minois que bon nombre de spectateurs voudraient croquer.

Mme Roger nous a également charmé avec sa jolie voix flûtée et son jeu de scène. Cette artiste promet beaucoup et nous la verrons à l'œuvre dans certaines pièces.

M. Curini dans le rôle du père Gaspard est au-dessus de tout éloge. Il nous a encore montré la verve que nous lui connaissons lorsqu'il était au Théâtre de Constantine.

M. Vilette possède une belle voix mais dans le premier acte elle manquait d'ampleur. M. Vilette s'est un peu racheté dans les trois derniers actes.

Nous ne pouvons encore nous prononcer sur cet artiste.

Le ténor Devillers est tout à fait défectueux. Mauvaises respirations ainsi que la finale de ses couplets. Nous craignons fort qu'il ne gâte notre troupe.

M. Lemay assez bien dans le Bailli. Nous le reverrons dans un rôle moins secondaire.

Les choristes vont bien. Un peu plus de justesse seulement dans la partie ténor.

Le peu de place qui nous est réservé ne nous permet pas de nous étendre longuement sur les débuts de la troupe d'opéra-comique.

Nous avons remarqué qu'à la première de *Faust*, beaucoup de places étaient vides.

Mme Looze (Marguerite), a bien mérité du public qui ne lui a pas ménagé ses applaudissements. Sa voix un peu tremblotante au premier acte a été très bonne dans la fin.

Mme Symiane (Siébel), est vraiment très bien. Bonne voix qui plaira forcément aux habitués du Casino.

M. Bailly (Faust), n'a pas donné ce qu'on attendait de lui. Sa voix est malheureusement trop faible.

M. Bernard (Méphistophélès), a plutôt une voix de bon baryton que de basse ; toutes les notes graves sont manquées.

M. Vilette (Valentin), nous a donné une bonne partie. Bon jeu de scène.

La direction aurait dû nous priver des lamentables danseuses qui ont paru au 2^e acte.

Un bon point à M. Labis pour la mise en scène de l'église et pour l'apothéose, qui jusqu'ici, nous avaient été servis d'une façon déplorable.

L'orchestre sous l'habile direction de M. Baumagne s'est surpassé bien que le cuivre fut assez faux dans le haut.

C. B.

PRIME MUSICALE

OFFERTE A NOS LECTEURS

Ceux de nos lecteurs qui découperont le bon ci-dessous et l'envieront, accompagné de 30 c. en timbres poste à M. Rosoor-Delattre, éditeur de musique, 7, rue Castex, PARIS, recevront par retour un morceau de musique choisi parmi ses éditions de luxe.

(Indiquer genre et degré de difficulté).
Le catalogue thématique de la Maison (50 pages grand format), est envoyé contre 0,50 c. qui sont remboursés à la première commande.

A DÉCOUPER

PRIME de la "PETITE TUNISIE", Tunis-Marseille

BON pour.....

NOMS.....

ADRESSE.....

LOCALITÉ.....

Reclamez partout

LES TIMBRES BLEUS A 0.25

Entrée Libre. - 16, rue Al-Djazira. - Entrée Libre

TONNELLERIE AFRICAINE

RÉPARATION et FABRICATION de Foudres, Cuves, Demi-Muids, Bordelaises et Barils en tous Genres. Prix Modérés défiant toute concurrence loyale.

G SAVALLI

11, Avenue de Carthage, 11 - TUNIS -

PNEUMATIQUES en CUIR BREVETÉ S. G. D. G. T.

L. MOUTIN

Avenue Jules-Ferry, 57. - TUNIS

Réparations
Bicyclettes NÉMO garanties. - Routes. - Courses. - Luxe

MOUTIN

Seul concessionnaire pour la Tunisie

PLUS DE MILLE APPROBATIONS

d'Éminents Professeurs et Praticiens en Médecine

HUNYADI JANOS

EAU PURGATIVE NATURELLE

Réputation Universelle

Le type le plus parfait et le plus répandu des purgatifs salins

Action sûre, prompt et douce

AVIS IMPORTANT : EXIGER L'ÉTIQUETTE PORTANT LE NOM

" Andreas Saxlehner "

La " Petite Tunisie " est en vente :

A Marseille, dans tous les kiosques et librairies, ainsi qu'aux bibliothèques de la gare Saint-Charles.

A Paris, chez M. Gauthier, 10 boulevard des Capucines et à la gare de Lyon et dans tous les kiosques des boulevards des Capucines, Montmartre et des Italiens.

A Vichy, chez M. Giroux-Berne, Bouille et Ajust, dépositaires de journaux, ainsi qu'à la bibliothèque de la gare.

A Lyon, Aix-les-Bains, Toulon, Nice, Monte-Carlo, Monaco et Cannes, aux bibliothèques de ces gares.

A Brides-les-Bains, chez M. Duclou, libraire, parc de l'établissement.

A Genève, à l'Agence générale de journaux, 7, boulevard du Théâtre.

A Uriage, chez M. Xavier Dravet, libraire.

Au Mont-Dore, chez M. Acharme, librairie Moderne, en face de l'établissement.

A Luchon, chez M. Dourtan, libraire, allée des Bains, 24.

A La Bourboule, chez, Mme Paul Cylière, libraire.

PHARMACIE du TUNISIA-PALACE

Avenue de Carthage. - TUNIS

Paul LUCIANI

Pharmacien de 1^{ère} Classe

La pharmacie est ouverte la nuit comme le jour

Téléphone 265

VIN, EAU-DE VIE

DU DOMAINE DE POTINVILLE

F. BERNET
23, Rue d'Italie, 23. - TUNIS

Liqueurs de Marque.

Livraison à Domicile

BUREAU POSTAL PRIVÉ OFFICIEL
Pour Marseille et la Région

9, Rue Beauvau, 9 (à l'entresol)

Cette création d'une utilité publique incontestable, basée sur un fonctionnement parfait, ne peut être que très appréciée par la population marseillaise qui y aura recours, ainsi que Messieurs les Négociants fréquentant la Bourse.

Les nombreux voyageurs, touristes, navigateurs et artistes qui nous visitent chaque jour y trouveront aussi de nombreux avantages.

Salle de correspondance. - Dépôt de petite colis.

Entrepôt de Menuiserie et Charpente

MAISON FONDÉE EN 1852

AIB-RT ACQUILINA

Avenue de Londres prolongée (Près la Compagnie Française des Tramways)

TUNIS

Meubles de tous styles
Travaux d'art. - Usine à vapeur. - Scierie mécanique. - Travail soigné

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbicides cicatrisantes qui ont valu au *Coaltar saponiné Le Beuf*, son admission dans les hôpitaux de la Ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon 2 fr. ; les 6 flacons 10 fr., dans toutes les pharmacies.

Se défier des contrefaçons

Dépôt : Pharmacie NEE.

Adolphe GUERRIERA et S. MESSA fils

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

AGENTS GÉNÉRAUX de la Société Française des Plâtres de Tunis OHAR et Cie, de la Société Française de Chaux et Ciments du Bou-Kornine BEL INO et Cie (Hammam-Lit), de la Société des Ciments Portland et Valbonnais, PELLOUS Père, Fils et Cie (Grenoble).

Représentation-Commission

Téléphone 205

TUNIS. - 15, Rue de la G. Ecce. - TUNIS

SOCIÉTÉ DES BRASSERIES FRANÇAISES

Brasserie Nationale de St-Etienne

Fournisseur de la Compagnie Internationale des Wagons-Lits des express européens de la Compagnie des Grands-Hôtels.

Louis GARENNE

Bizerte

Seul concessionnaire pour la Tunisie,

Tripoli et Malte

Entrepôt de Bizerte : rue de Barcelone

TERRAIN

Appartenant à M. DJILANI MARCHAND Situé à Saint-Germain-les-Bains entre la Gare et le terrain de M. PIAUJARD

A Vendre

avec facilité de paiement. Situation splendide pour villégiature.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Amédée Querci, 6, rue de Suède. - TUNIS.

CABANON à vendre à Saint-Maximilien, 3 pièces, cuisine véranda, avec 3000 mètres de terrain complanté d'arbres fruitiers vigne, écurie, remise, poulailler pigeonnier, dépendances, etc.

Prix modérés. - Facilités de paiement

S'adresser au bureau du Journal.

MANUFACTURE D'AVIRONS

Louis Durbec

Joseph DURBEC
Successesseur

Rue des Martégaies, 37 (quartier St-Jean)
MARSEILLE

Manches pour gaffes. - Foines. - Harpons et Pelles. - Pelles pour boulangers. - Barres de toutes dimensions. - Barres de cabestans Ampspects. - Mâts de Pavillons. - Spatules. - Escopes à main. - Escopes à manche.

OMEGA

Montre de précision

Or, Argent, Acier, Nickel

Paris 1889

Hors concours. Mémoire du Jury

Genève 1896

Médaille d'Or

Bruxelles 1897

Grand Prix

Grand Assortiment de bijouterie joaillerie, bijoux arabes. Décorations et insignes français et étrangers. Choix complet d'Orfèvrerie "Bouenger".

D. LADISLAS, horloger-bijoutier

TUNIS. - 14, Avenue de France. - TUNIS

AU BRÉGAILLON TUNISIEN

RESTAURANT A LA CARTE

62, Avenue Jules Ferry, 62

Spécialité de Coquillages

Pâtés et Galantines sur commande

Champagne DUPUY DUTEMPS

Monts-de-Piété Tunisiens

Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881

BUREAUX : 12, rue de Hollande

Maison DESPÉROUX

FONDÉE EN 1888

El-Afrane (banlieue de Tunis),

carrière du Djebel-Carrouba

FOURS A FEU CONTINU

Chaux hydraulique,

Chaux en pierre

PLÂTRE

Pierre à bâtir et pierre de taille

Briqueterie de premier ordre

Briques plates et creuses.

Pavés et dalles.

Pour les commandes s'adresser :

12, Avenue de Carthage, et à son usine,

à El Afrane banlieue de Tunis

Le gérant : E. LACROIX.

Marseille. - Imprimerie spéciale de la

Petite Tunisie, 1,3,5, Rue Chevalier-Roze

Journal composé sur machines Linotypes

de la Maison W. BEHRENS, r. Réaumur, Paris

TUNISIA-PALACE

HOTEL DE 1^{ER} ORDRE

TUNIS

HOTEL DE 1^{ER} ORDRE

OUVERT depuis le 15 NOVEMBRE

Le plus bel Hôtel du Littoral Africain. - Jardin d'Hiver. - Lumière Electrique.

150 Chambres et Salons.

Seul Hôtel à Tunis avec Ascenseur. - Tout le Confort Moderne. - Exploité par la Cie Internationale des Wagons-Lits

Grand Bar de l'Univers
Avenue de la Marine
Licari, propriétaire;
Stéphanini, gérant.
Etablissement complètement remis à neuf.
CONSOUMATIONS de 1er CHOIX
LIQUEURS DE MARQUE

FABRIQUE DE BOUGIES
en stéarine
Franco-Africaine, rue de Bône, 6
TUNIS
Produits de 1re qualité, prix défiant toute concurrence, avec fabrication de dépôt de cires, et bougies de cire vierge et purifiée à l'usage des églises.
Dépôt au Souk et Grana, chez M. Joseph di J. Lumbroso.
La Maison Franco-Africaine, se recommande à la préférence du public par le choix et la qualité de ses produits.

Société Tunisienne d'approvisionnement
22, Rue d'Italie. — TUNIS
Prix Fixes marqués en Chiffres connus.
Expédition franco d'emballage et de port, à partir de 50 fr. sur tout le réseau du Bône-Guelma. Conditions spéciales pour MM. les Officiers, Fonctionnaires et Employés d'Administrations.
Nota. — Le 2 de chaque mois, la Société désigne une des journées du mois précédent, pour laquelle les achats faits dans son magasin sont remboursés EN ESPÈCES contre remise des bulletins de caisse correspondants.

Maison Modèle
Avenue de la Marine, 72, à côté de la Résidence Tunis
Succursale à Bizerte
VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE
POUR HOMMES ET ENFANTS
Atelier spécial pour le COSTUME TAILLEUR DAMES
Coupeurs des Premières Maisons de Paris
Chemiserie - Bonneterie
DEPOT DES USINES TORRILHON et Cie DEPOT DES USINES de CLERMONT-FERRAND
Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour liquides, gaz, arrosage.
Couteaux pour toutes industries, vêtements indécomposables.
Le Touriste pour bicyclette (brevetés s. p. d. g. incroyables, remplaçant avantageusement le pneumatique).
S'adresser MAISON MODÈLE, 72, avenue Jules FERRY. — TUNIS

COMPAGNIE FRANCO-TUNISIENNE DE NAVIGATION
ALGÈRE - TUNISIE
Siège social et Direction de l'Exploitation:
MARSEILLE. — 7, Rue de la République. — MARSEILLE
Départs Réguliers Hebdomadaires de MARSEILLE pour:
TUNIS, direct. Lundi 25 novemb., midi VILLE de SFAX Cap. Corno
Philippeville et Bône. . . Vendredi 20 nov., midi VILLE de NEMOURS Cap. Tulli
La descente des marchandises à quai est arrêtée la veille de chaque départ, à 5 h. du soir
Les Marchandises sont reçues au Môle C - GRANDE BIGUE -
Pour fret, passage et tous renseignements, s'adresser au siège de la Société:
7, Rue de la République (1er Etage). — TELEPHONE 21.87

Machines Agricoles
PELLET, AZERM & PARRENIN
16, Avenue de Carthage. — TUNIS
MASSEY HARRIS
Moissonneuses-Lieuses
Facheuses
Cultivateurs canadiens
et Semoirs
Herses canadiennes
à ressort
Moulins BENTALL
Concasseurs, Broyeurs,
Hache-Paille
Charrues Brabant, "A. DELAHAYE". — Charrues Sanglier,
genre "RUD SACK". — Charrues américaines.

Compagnie de Navigation Mixte
Cie TOUAGHC. — Paquebots-poste Français. — Agence de Tunis
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie, La Tripolitaine et le Maroc.
Transport de passagers, de dépêches et de marchandises
ARRIVÉE DE BIZERTE tous les mardis, à 5 h. du matin.
— A MARSEILLE, tous les mercredis à 5 h. 15 du matin.
— DE PALERME, tous les jeudis à 7 h. du matin.
— DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 4 h. 15 m.
— DE LA COTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Medhia, Monastir, Sousse) tous les samedis à 9 h. 30, soir.
— A MARSEILLE, tous les samedis, à 5 h. du matin.
DEPART DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis à 2 h. soir.
— DE TUNIS POUR PALERME, tous les mardis, à midi.
— DE PALERME POUR TUNIS, tous les mercredis, à midi.
— DE MARSEILLE POUR TUNIS, LA COTE TUNISIENNE et TRIPOLI, tous les mercredis, à 1 h. soir.
— DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les jeudis à midi.
— DE TUNIS POUR LA COTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Medhia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 7 h. du soir.
— DE MARSEILLE POUR BIZERTE, TUNIS et PALERME, tous les samedis, à 8 h. du soir.
La Compagnie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, la Belgique, la Hollande, la Grande-Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie, et tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.
La Compagnie délivre également à toute époque des billets de passage de Tunis à Paris et retour.
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
L'Agent principal, J.-B. PÉDELUPÉ.

PRIME EXCEPTIONNELLE
SALLE à MANGER complète pour 50 francs

Services de Table complets pour 12 personnes, composés comme suit: Table, 74 pièces. — Dessert, 42 pièces. — Café, 27 pièces. — Thé, 27 pièces. — Linge damassé nappe et 12 serviettes. — Verres: 52 pièces (12 verres à mader, 12 à eau, 12 à bordeaux, 12 à champagne, 4 carafes).
Les services de table à dessert sont en porcelaine ou en terre de fer. Ceux à café et à thé seulement en porcelaine. — Décor: fleurs des champs ou guirlandes bleu, rose, mauve ou vert au choix. — Ces services sont assortis entre eux. Linge (encadrement c. norme aux autres pièces).
Ils sont vendus séparément si on le désire.

| SERVICES | NUMÉRO 1 | NUMÉRO 2 | Emballage | PRIMES |
|-----------------|---------------------------|----------------------|-----------|----------------------|
| Table | En Terre de fer 15 fr. 50 | En Porcelaine 23 fr. | 2 fr. 25 | Tout acheteur |
| Dessert | id. | id. | 13 fr. 10 | 50 recevra gratis 2 |
| Café | En Porcelaine 4 fr. 50 | id. | 4 fr. 50 | 75 jolis dessous de |
| Thé | id. | id. | 5 fr. 50 | 75 plats artistiques |
| Verres-gobelets | En Cristal 9 fr. 50 | En Cristal 10 fr. | 5 fr. 50 | 75 en belle faïence |
| Linges | Damassé 10 fr. | id. | 10 fr. | 14 nappes sur table. |

Les 6 services pour 12 couverts pris ensemble n° 1: 50 fr. Emballage: 4 fr. id. n° 2: 62 fr. id. 4 fr.
Verres à pied en remplacement des Verres-gobelets: supplément, 3 fr 50
Ces prix seront élevés le 25 décembre. — Envois franco de port

AVIS. — Les abonnés ou lecteurs de ce journal qui joindront cet avis découpé à leur commande recevront gratis le service « Verres à liqueurs » assorti à l'autre.
Adresser les commandes et leur montant en mandats-poste à M. MANGIN, négociant: 14, boulevard Rochechouart. — PARIS
Les clients n'ayant pas de comptes ouverts, sont priés d'accompagner leurs commandes du montant

PELLET & AZERM

GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE
ANGLAISE ET VIENNOISE
TUNIS. — 42, Rue d'Italie et Boulevard de Paris, 8. — TUNIS
MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie
Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois, pain de seigle. Pain pour sandwiches, noir et blanc. Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café
Pâtisserie de Premier Ordre
Vins fins et liqueurs de premier choix, petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals. Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie SAINT-LOUIS de Marseille.

ON PORTE A DOMICILE
Succursale à SOUSSE. (Angle des rues du Marché et Villedon). Succursale à SOUSSE

Eaux Minérales Naturelles Froides
D'AIN-GARCI
Digestive, Tonique, Fortifiante, Diurétique
SOURCE RÉGENCE | SOURCE PASTEUR
Très peu gazeuse Gazeuse
Dépôts à Tunis:
Chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Marchands d'eaux minérales
Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 25, avenue de Paris, Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pasteur que l'on désire.

LE MONDE
Cie Française d'Assurances
sur la Vie et contre l'Incendie
SIÈGE SOCIAL:
Paris, 16, rue Le Pelletier, Paris
(Sous le Contrôle de l'Etat)
VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates, différées et de sur-vie. — Nues-proprietés, etc.
INCENDIE. — Assurances d'immeubles, fermes, mobiliers, marchandises. — Assurances contre la foudre et les appareils à vapeur. — Contre le recours des locataires. — Contre les risques localités et les risques du voisinage.
Les polices de la Compagnie LE MONDE sont acceptées par le CREDIT FONCIER DE FRANCE. S'adresser pour tous renseignements, à M. G. ATTA, agent général et inspecteur de la Compagnie à Tunis, Passage de Paris, 5, (par l'Avenue de Paris).

Agences Régionales: M. Lalou HACCOUN, à Bizerte; CHEZ et DANLOS à Sousse; César BONAVITA à Sfax; Léon HANOUN à Souk-el-Arba; F. SROUSI à Nabeul; Is SAADA à Gabès.

MACHINES AGRICOLES
R. Wallut et Cie
FOURCHES AMÉRICAINES
Machines MAC CORMICK
Batteuses et Locomobiles RANSOMES
Moteurs à Pétrole HORNSBY
MACHINES AGRICOLES pour toutes saisons
SUCCURSALE DE TUNIS
26, Rue de Portugal, 26

SUPPRESSION DES POMPES
et des Puits ouverts
Les Docteurs conseillent pour avoir toujours de l'eau saine, de les remplacer par le Dessus de Puits de sécurité
qui sert à tirer l'eau à TOUTES PROFONDEURS et empêche tous les accidents. Ne craint nullement la gelée pour la pose ni pour le fonctionnement. Système breveté, lors concours dans diverses Expositions, se plaçant en 24 heures et sans réparations sur tous les puits, communal, mitoyen, ordinaire, ancien et nouveau et à n'importe quel diamètre.
Prix: 150 fr.; paiement après satisfaction
Envoi franco du catalogue. S'adresser à MM. L. JONET et Cie, à Reims (Nord).
Fournisseurs de la Compagnie des Chemins de fer du Nord, des Chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée et de toutes grandes Compagnies, ainsi que d'un grand nombre de Communes
NOMBREUSES RÉFÉRENCES
Fonctionnant à 100 mètres de profondeur. — Une fillette de dix ans tire l'eau sans fatigue à toutes les profondeurs. — Ville de Paris, Exposition 1900. — Membre du Jury, Hors concours. — On demande des représentants.

MAISON PAONESSA, ARTIFICIER
22, Avenue de la Marine. — TUNIS

FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES
Entreprise générale de fêtes publiques et privées
Vente et location d'illuminations et de décorations
Drapeaux et tentures de toutes nationalités
Ballons, Lanternes Vénitienes, Verres de toutes couleurs, Pains de stéarine, etc., etc.
Prix défiant toute concurrence

COMPTOIR NATIONAL D'ESCOMPTE DE PARIS
Société anonyme au capital de 1500 millions de fr. entièrement versés
Agences de Tunisie: TUNIS, SOUSSE, SFAX, GABÈS
Escomptes, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.
DÉPÔTS À VUE ET À ÉCHÉANCES FIXES
A vue, 2 0/0 — jusqu'à 18 mois 2 1/2 — de 18 mois à 2 ans 2 1/2 0/0 — au delà 3 0/0
LOCATION DE COFFRES-FORTS
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriété, etc., etc.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le vol et l'incendie.
Location de compartiments à partir de CINQ Francs par mois

CRÉDIT FONCIER ET AGRICOLE D'ALGÉRIE
Société anonyme. Capital: 30 millions
Succursale de Tunis: 8, rue Es-Sadikia
Agences à Sousse et Bizerte

Opérations de Banque. — Escompte. — Recouvrements. — Ordres de Bourse. — Avances sur Titres et sur Marchandises. — Gardes de Titres. — Paiement des Coupons. — Paiements Télégraphiques. — Chèques et Lettres de crédits sur tous pays. — Location de Coffres forts. — Change de monnaies étrangères. — Dépôts de fonds à échéance fixe, 1 an, 3 0/0 — 2 à 3 ans, 3 1/2 0/0 — 4 ans, 4 0/0.
Dépôts à Vue: 2 0/0.

Outillage Agricole et Industriel
BENEDITE ET DIDI
28, rue Es-Sadikia (près la gare Française)

CHARRUES DE TOUS MODÈLES & DE TOUTES DIMENSIONS
DECHAUMEUSES, HERSES, ROULEAUX
et tout le nécessaire pour la campagne des labours
ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET DE TUNIS
Tous nos articles sont légaux et adoptés aux exigences culturelles de la Tunisie
Demandez le Catalogue Automne 1902

3, Place de la Résidence, 3
TUNIS

RAYMOND VALENSI
Ingénieur-Architecte
22, Rue de Russie, 22. — TUNIS
Immeubles de rentes. — Construction industrielle et rurale. — Arrosage. — Distribution d'eau, etc., etc.
Plans, Projets, affaires à forfait
Broderies et Dessins
11, rue Chaker, 11

Ancienne Maison AYMARD et THOMAS
Société des Ateliers de Constructions Métalliques
J. BERTRAND et Cie
TUNIS. — Avenue de Carthage. — TUNIS
Moteurs à pétrole les plus perfectionnés et les plus simples
Installation d'usine
Norias, Pompes de tous systèmes, Moulins à blé pour mouture indigène
Captage, Élévation et distribution d'eau
Appareils de sondage
Installations électriques: éclairage et transport de force
Fers, Fontes et Métaux
Fournitures pour Usines et Exploitations Agricoles
Fonderie de fer et de bronze
Pièces de rechange de machines livrées en vingt-quatre heures

A LA VILLE DE SFAX
11 bis, rue d'Allemagne. — TUNIS
Huile d'Olive pure extra supérieure
LIMBERI NICULI
de la Maison CARMELO AVVOCATO et Fils de SFAX
Marque A A et C.
Huile d'olive ex. s. fr. 1 40 d' fine 1 00
d' super. 1 20 d' demi-fine 0 90
d' ordinaire 0 90
Qualité garantie extra-pure exempte de tous mélanges
Assortiments 4 qualités d'huiles à différents prix toujours en magasin
Expédition de colis-postaux pour la France et l'Étranger

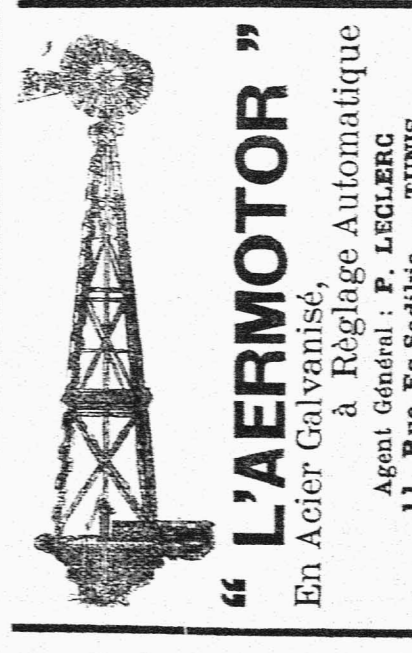
Domaine de Potinville
P. POTIN, propriétaire
CHAUX HYDRAULIQUE
et Ciments
VENTE AU DÉTAIL: Avenue de Carthage

MAISON TH. PILTER
DE PARIS
Succursale 19, rue de Portugal. — Tunis J. BISMUTH, directeur
Matériel Agricole
Charrues. — Herses. — Appareils de battage. — Moissonneuses-lièuses. — Facheuses. — Rateaux à cheval. — Presses à fourrages. — Concasseurs. — Hiche-paille. — Coupe-racines. — Couteaux à foin. — Grillages galvanisés. — Ronces artificielles. — Fourches américaines.
Appareils de Laiterie
Écrèmeuses centrifuges. — Barattes. — Pots à lait.
Instruments Vitecoles
Pressoirs. — Fouloirs. — Banastres. — Pompes à bras, à chapelets. — Réfrigérants Guillebaud, à vapeur, centrifuges et à manège, à sanglé et Matériel pour Entrepreneurs. — Appareils de pesage. — Moulins à vent, tout acier "Samson". — Charrues "Oliver".

BANQUE DE TUNISIE
Société Anonyme — Capital 8.000.000 de francs
SIÈGE SOCIAL A TUNIS
— Opérations de la Société —
Encaissements et recouvrements. Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. Dépôt à vue et à échéances fixes. Garde de titres. Paiement et escompte de coupons. Reports. Ordres de bourse au comptant et au terme sur tous les marchés européens. Emission de chèques et lettres de crédits sur tous pays.
SOUSCRIPTIONS. — ÉMISSIONS.

Aux Armes de Saint-Etienne
23, Rue Al-Djazira — TUNIS
Veuve C. BOURY
Armes de chasse et de tir — Articles de chasse — Bicyclettes des premières fabriques françaises
APPAREILS DE PESAGE DE TOUS SYSTÈMES
Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances
DÉPÔT DE POUDRES DE MINES ET DE CHASSE

COMPAGNIE ALGÉRIENNE
SOCIÉTÉ ANONYME. CAPITAL 25.000.000 DE FRANCS ENTIÈREMENT VERSÉS
Succursale de Tunis, Avenue de France
Escompte et recouvrement du papier de commerce sur la France, l'Étranger, l'Algérie et la Tunisie.
Emission de Chèques et Lettres de Crédit sur tous pays.
Ordres de Bourse. — Encaissement de tous coupons.
Dépôts à vue et à échéance fixe.
Bons de caisse au porteur ou à ordre de 1 à 5 ans rapportant de 3 à 4 0/0.
Munis de coupons semestriels (net des impôts actuels).
Avances sur Titres et sur Marchandises. — Ouvertures de Crédits hypothécaires. — Location de Coffres-forts et de compartiments au mois, au trimestre, au semestre ou à l'année.



"L'ARMOTOR"
En Acier Galvanisé, à Réglage Automatique
Agent Général: P. LEGLER
11, Rue Es-Sadikia. — TUNIS

Bois de Chauffage
Charbon de Bois, Houille et Briquettes
A. MILITTE
Magasins: Rue Es-Sadikia
- TUNIS -

AGENCE DANA
9, Rue Es-Sadikia, 9. — TUNIS
Camionnage
aux Vapeurs, Gares, Villes, Hôtels et vice-versa
par colis ordinaire 0,50
par petits colis 0,25
Expéditions par grande et petite vitesse
Embarquements-Débarquements
Opérations de Douane

Graines
OUILLAGES
Ancienne Maison LEPAGNEY
R. BRIFFAUD, 9, rue d'Italie

QUINCAILLERIE. Article de Ménage, Chauffage et d'Éclairage. Outillage d'Agriculture, fers, métaux